

Bourgogne-Franche-Comté, Côte-d'Or
Veuvey-sur-Ouche
bief 22 du versant Saône

site de l'écluse 22 du versant Saône, dite de Veuvey (canal de Bourgogne)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA21003713
Date de l'enquête initiale : 2007
Date(s) de rédaction : 2008, 2011
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale canaux de Bourgogne
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : site d'écluse
Appellation : écluse 22 du versant Saône, dite de Veuvey
Parties constituant non étudiées : maison, écluse, lavoir

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : isolé
Réseau hydrographique : canal de Bourgogne
Références cadastrales :

Historique

Ensemble mis en place pour la section du canal ouverte à la circulation en 1832 (de Pont-de-Pany à Tonnerre). La maison éclusière a été implicitement construite d'après le modèle fourni en 1811 par l'ingénieur Foucherot, visé en 1812 par l'ingénieur Sutil (Archives départementales de l'Yonne, 3 S 87). L'écluse a été allongée lors de la mise au gabarit Freycinet à partir de 1879 (Henri Bazin, "Notice sur l'allongement des écluses du canal de Bourgogne", Annales des Ponts et Chaussées, 1885, t. 1, p. 450-463).

Période(s) principale(s) : 1er quart 19e siècle, 4e quart 19e siècle
Dates : 1811 (daté par source), 1879 (daté par travaux historiques)
Auteur(s) de l'oeuvre : Jacques Foucherot (ingénieur des Ponts et Chaussées, attribution par source)

Description

La maison éclusière est située sur la rive droite. Elle présente une extension latérale sous appentis à usage agricole. Ensemble construit en moellons enduits et couvert de tuiles plates. Pignon gauche : fenêtre semi-circulaire. Pignon droit : deux baies rectangulaires superposées. Fenestron à l'arrière. Accès au soubassement (cave) par des portes sur la façade latérale. Puits à proximité.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : calcaire ; enduit ; moellon sans chaîne en pierre de taille
Matériau(x) de couverture : tuile plate
Étage(s) ou vaisseau(x) : étage de soubassement, étage en surcroît
Type(s) de couverture : toit à longs pans ; appentis ; pignon couvert

Typologies et état de conservation

Typologies : Maison de type « Foucherot ». Elle se distingue par un plan rectangulaire et une toiture à longs pans, avec un mur gouttereau parallèle au sas de l'écluse. Elle se compose d'une cave qui parfois prend les proportions d'un étage de soubassement selon le talus, d'un rez-de-chaussée et d'un étage en surcroît. Les baies du rez-de-chaussée, une porte encadrée par deux fenêtres, sont rectangulaires. A l'étage, au niveau des murs-pignons, elles adoptent une forme en plein-cintre ou semi-circulaire.

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété publique

Références documentaires

Bibliographie

- **BAZIN, Henri. Notice sur l'allongement des écluses du canal de Bourgogne. Annales des Ponts et Chaussées, T. 1. 1885.**
BAZIN, Henri. *Notice sur l'allongement des écluses du canal de Bourgogne. Annales des Ponts et Chaussées*, T. 1. 1885.
p. 450-463

Illustrations



Maison éclusière de face.
Phot. Thierry Kuntz
IVR26_20122102383NUC4A



Vue d'ensemble de l'amont.
Phot. Thierry Kuntz
IVR26_20122102373NUC4A

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

présentation du canal de Bourgogne (canaux de Bourgogne) (IA21003645)

synthèse sur les sites d'écluse du canal de Bourgogne (canal de Bourgogne) (IA21004059)

Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Virginie Inguenaud, Cécile Lestienne, Virginie Malherbe, Aurélie Lallement

Copyright(s) : (c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Maison éclusière de face.

IVR26_20122102383NUC4A

Auteur de l'illustration : Thierry Kuntz

Date de prise de vue : 2012

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'ensemble de l'amont.

IVR26_20122102373NUC4A

Auteur de l'illustration : Thierry Kuntz

Date de prise de vue : 2012

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation